

23 juin 1952.

Télégramme CH

Légation Suisse

Washington

Pour Ministre Bruggmann. Demande USA très embarrassante. Serions heureux rendre service sur plan humanitaire dans sens article 10 Convention de Genève 1949 sur prisonniers de guerre. Mais cette convention pas ratifiée par USA et pas signée par Chine communiste ni Corée du Nord. Avons pris renseignements sur attitude Suède et Inde. Suède prendra pas prochainement décision. Inde est négative. Gouvernement Pékin remit note ^{à P.} (condamnant démarche USA auprès des cinq pays et déclarant peuple et gouvernement Chine refusent consentement à enquête destinée à couvrir crimes et tromper peuples du monde. Nous avons peine à comprendre ce que veulent USA. Est-ce une enquête ? Il faudrait accord autre partie pour que soit utile. D'après nos renseignements sur incidents Koje, comportement Américains très maladroit. De même méthode triage prisonniers serait contestable. Ne pourrions prendre responsabilité pour ce triage. Quant à examen conditions actuelles, ne serait efficace que si autre partie d'accord; sinon conclusions commission neutre seront contestées plus tard par prisonniers eux-mêmes. Notre attitude doit donc être sinon d'emblée négative, du moins très réservée. Pouvez-vous apprécier réaction USA en cas de réponse négative et nous donner votre avis sur procédure à suivre ? Quelques articles dans presse suisse se prononcent dans sens négatif. Petitpierre.

Politique

